



**Visite de la F4SCT de la Délégation Régionale  
Île-de-France Gif-sur-Yvette**

**Préconisations suite à la visite de la F4SCT de la délégation Ile de France Gif-sur-Yvette  
(DR4) de l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO)**

Par une délégation de la F4SCT de la DR4, le 12/07/2024

**Membres du comité de visite :**

- Benoit Forêt, Délégué régional, président de la F4SCT
- Natalie Fernandes, ingénieure régionale de prévention et de sécurité (IRPS)
- Jehanne Marchaut, médecin du travail de la DR4
- Candice Lang, infirmière de prévention de la DR4
- Anne Brun, médecin du travail de l'université Paris Saclay
- Valérie Manceau, Service prévention UFR Pharma, UPSaclay
- Ketsia Juste, Service Sécurité Prévention des Risques (S2PR) UPSaclay
- Dominique Bony-Bellicaud, représentante du personnel de la F4SCT
- Gregory Chaboussant, représentant du personnel de la F4SCT
- Christophe Hecquet, représentant du personnel de la F4SCT

**Membres de l'unité et du conseil d'unité**

- David Aitken, directeur de l'unité (DU)
- Anne Bleuzen, directrice adjointe (DA)
- Ketty Fournaud, secrétaire générale (SG)
- Virginie André, ingénieure prévention (AP à 100%)
- Des représentants du laboratoire, membres du conseil de laboratoire :
  - Catherine Gourson AP à 15%
  - Loic Roupnel AP à 15%
  - Emilie Kololziej
  - Emmanuelle Schulz
  - David Berardan
  - Valérie Scheublé
  - Adrien Moll
  - Nathalie Prud'homme
  - Tanya Inceoglu
  - Cyrille Kouklovsky
  - Aurélien Alix
  - Jean-Pierre Baltaze

Un comité émanant de la F4SCT de la Délégation Régionale Île-de-France Gif sur Yvette (DR4) a effectué une visite à l'ICMMO le 12 juillet 2024. Il s'agit d'une visite périodique de la F4SCT sur le programme 2024. L'unité a été informée de cette demande de visite dès le 22/05/2024 avec la transmission de l'avis n°3 de la F4SCT du 12 mars 2024. La date de la visite a été arrêtée le 30/05/2024.

L'unité avait transmis préalablement une série de documents afin de permettre la préparation de la visite et d'autres documents ont été consultés sur place.

## **Attendus de cette visite de la F4SCT (avis n°3 de la F4SCT du 12 mars 2024)**

### **Avis n°3 - Visites de la F4SCT du CNRS**

Pour l'unité ICMMO, le périmètre de cette visite doit permettre d'évaluer la gestion du travail isolé, la gestion des GPA, la prise en compte du risque chimique et du risque biologique.

### **Programme de la journée :**

Cette rencontre avait donc pour objectifs de visiter l'installation du laboratoire dans les nouveaux locaux (installation dans le bâtiment Henri Moissan en novembre 2022), de comprendre le fonctionnement au sein du bâtiment Henri Moissan (HM) pour cette unité et d'évaluer certains risques : le travail isolé, le risque chimique et le risque biologique.

La visite a démarré par une présentation de l'unité par son directeur et de l'organisation de l'hygiène et de la sécurité par l'assistante de prévention à 100% en présence des membres du conseil d'unité. Elle s'est poursuivie par une rencontre entre les personnels de l'ICMMO et le comité de visite sans la direction. Elle s'est terminée par une visite des pièces d'expérimentation et de manipulations et un debriefing avec la direction de l'unité.

### **Historique de l'ICMMO**

L'ICMMO (Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay) est une UMR CNRS et Université Paris Saclay créée le 1er janvier 2006, sous le code UMR n°8182, rattachée à l'Institut de la chimie. Cette UMR provient de la fusion de 8 UMR et d'une FR. Elle est rattachée aux thématiques scientifiques des sections du comité national de recherche scientifique (CoNRS) : 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi qu'aux sections du conseil national des universités (CNU) : 32, 33 (28,31 et 85).

L'unité gère un budget annuel de 2,7 M€ dont 70 % de contrats avec des PEPR et des ANR, (> 1000 publications, > 400 conférences, > 100 contrats) Le budget est principalement géré sur des comptes de l'université.

### **Organisation de l'unité**

L'effectif de l'unité lors de cette visite est de 308 personnes dont 127 permanents, répartis en neuf équipes scientifiques et des services communs décomposés en deux sous-groupes (plateau scientifique et technique et services administratifs et Généraux). Dans le plateau scientifique et technique, il y a une plateforme instrumentale qui est ouverte à l'extérieur. Celle-ci compte 13 agents avec 1 responsable pour chacun des 4 services ; Cette unité accueille un grand nombre de stagiaires de courte durée et notamment pendant la période estivale.

L'unité est administrée par une équipe de trois personnes, composée du directeur de l'unité, de la directrice-adjointe et de la secrétaire générale. Elle est appuyée par les instances suivantes : Le Conseil de l'unité avec le Bureau du Conseil, le Directoire, la Commission des personnels et la Commission Plateforme.

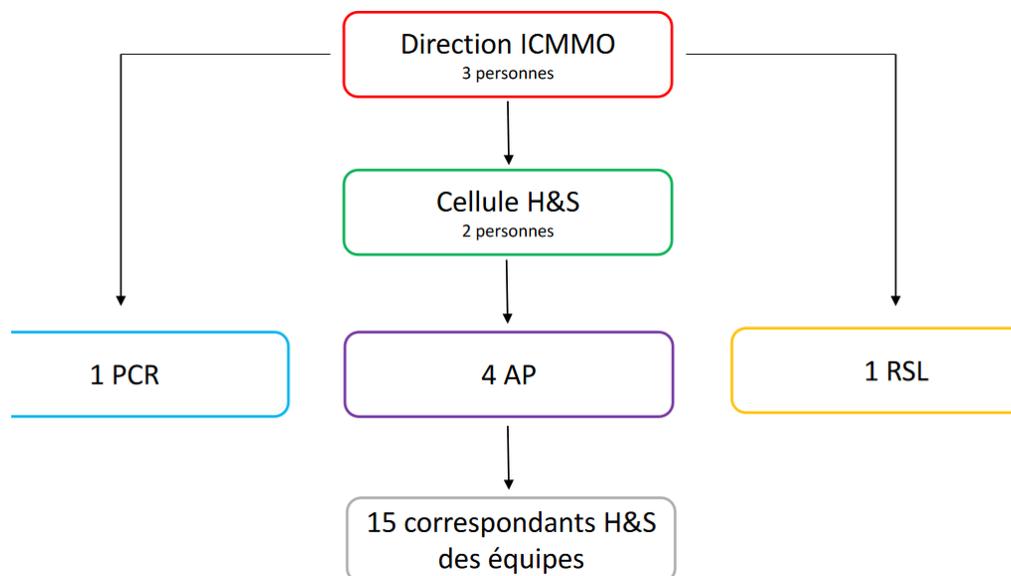
Il a été présenté l'évolution des effectifs de l'unité ICMMO depuis sa création autour de 3 grandes dates : 2006 création de l'unité, 2018 début du quinquennat du laboratoire dans les anciens locaux et aujourd'hui 2024 (fin du mandat et préparation de l'évaluation HCERES vague E). Le tableau ci-après représente par tutelle l'évolution des effectifs, le CNRS a divisé par 2 sa contribution en effectifs statutaires alors que l'université est en légère baisse. Il est important de noter que la baisse est particulièrement critique au niveau des personnels techniques et scientifiques (IT et BIATS).

Personnel	2006	2018	2024
PR / MCF	73	73	69
BIATS	26	24	18
UPSaclay total	99	97	89
DR / CR	40	21	20
IT	41	29	20
CNRS total	81	50	40

Tableau 1 : Évolution des effectifs depuis la création de l'UMR en 2006 :

Pour le CNRS, le directeur d'unité a indiqué que les départs à la retraite ne sont plus remplacés automatiquement (BAP J et G). Pour l'université, le déménagement a eu pour conséquence la perte de 5 BIATS qui étaient sur des fonctions de support (BAP G et C principalement). L'unité indique en faire la demande dans son dialogue objectif ressources (DOR) depuis plusieurs années mais elle ne peut que constater la perte des ressources pérennes pour un remplacement par des contrats à durée déterminée de 3 à 6 mois alors que la charge de travail est constante et qu'il y a une multiplication des tâches. Cette situation épuise les permanents par une charge de travail à partager toujours plus importante à chaque départ et un temps de formation et d'encadrement accru pour les personnels en CDD (formation, partage du travail et suivi).

## Organisation de l'hygiène et de la sécurité



Il y a une AP à 100% au niveau de la cellule Hygiène et sécurité qui s'appuie sur 4 AP à 15% et 15 correspondants Hygiène et sécurité dans chaque équipe (9 équipes avec 1 à 2 correspondants H&S).

Un accueil nouvel entrant est réalisé avec une visite des locaux (1h15 de visite à Henri Moissan contre 20 minutes à Orsay). L'affichage sécurité des 360 pièces de manipulation a été réalisé avec les pictogrammes de dangers et les personnes à contacter. De plus, l'inventaire des risques est affiché pour permettre une mise à jour du DUERP facilitée.

Un inventaire des produits chimiques a été réalisé par l'ICMMO sur la base Chemproduct. Celui-ci permet notamment d'identifier la présence ou non de précurseurs de drogues.

Un mémo sécurité a été créé par l'ICMMO et repris pour le site HM en avril.

Un poster de tri des déchets a été initié par l'ICMMO et repris pour le site HM pour faciliter le tri des déchets chimiques avec le prestataire TRIADIS.

13 pharmacies (trousses de secours) ont été mises en place pour les différentes équipes et la cellule H&S de l'ICMMO dispose d'une pharmacie centrale et assure le réapprovisionnement régulier des 13 autres.

[Le comité de visite de la F4SCT souligne la bonne prise en compte de la sécurité dans cette unité et apprécie les outils de communication mis en place ainsi que les différentes actions \(inventaires, trousse de secours...\).](#)

## Travail isolé

Il est historique depuis la création de l'unité d'accéder aux locaux en dehors des horaires standards sur les jours ouvrés et même le week-end.

L'unité est donc consciente du risque du travail isolé et réfléchit à cadrer celui-ci. Les procédures ont évolué en fonction des bâtiments et de la disponibilité des services (PC sécurité et service badge de HM). Les heures ouvrables de l'unité sont comprises du lundi au vendredi de 7h à 20h. Il y a actuellement un travail de planification sur une application interne à l'unité pour suivre la présence du personnel en dehors des heures ouvrables. La direction a indiqué que les stagiaires et étudiants en master ne pouvaient travailler sur ces horaires décalés.

## RSST

L'unité est pilote dans le déploiement du registre santé et sécurité au travail dématérialisé de l'université Paris Saclay depuis bientôt un an. Le retour à l'unité est positif pour le suivi des entrées. L'IRPS de la DR4 et les ingénieurs prévention de l'UPSaclay ont accès aux données ainsi que les représentants du personnel de la F3SCT de l'UPSaclay. Les représentants du personnel de la F4SCT du CNRS n'ont pas accès à l'outil, ni aux informations en direct.

## Règlement intérieur

Ce document est en projet depuis 2021, certaines parties sont caduques, en particulier pour la partie hygiène et sécurité dont les instances ont changé de nom : les CHSCT (université)/CRHSCT(CNRS) sont devenues F3SCT (université) et F4SCT (CNRS).

## Problématiques identifiées dans les nouveaux locaux du bâtiment Henri Moissan.

Lors de la fusion, l'unité était hébergée par l'université dans la vallée d'Orsay dans les bâtiments 410, 420 et 430. Les collègues des anciens bâtiments se croisaient peu.

L'ICMMO a intégré le programme immobilier de l'université Paris-Sud : Biologie, Pharmacie et Chimie (BPC) en 2014. Sa future localisation fut le bâtiment Henri Moissan, construit entre 2020 et 2022 par Bouygues dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'entretien du bâtiment est assuré par le constructeur et le bâtiment dépend de l'UFR Pharma alors que l'unité dépend de l'UFR Sciences. Ce bâtiment est à usage d'enseignement et de recherche, le projet a été déposé avec une classification intégrale en établissement recevant du public (ERP) avec un poste de contrôle sécurité 24H/24H pour tout le bâtiment 55 000 m<sup>2</sup> dont 20 000m<sup>2</sup> de circulation. Une équipe de SIAAP (d'une entreprise extérieure) est donc présente H24.

Le bâtiment est équipé de détection incendie et d'une alarme incendie. La procédure en cas de détection prévoit une levée de doute effectuée par les agents SIAAP qui doit être réalisée dans les 5 premières minutes avant déclenchement de l'alarme.

L'installation dans le bâtiment HM a été effectuée en deux phases pour l'ICMMO, la première en fin d'année 2022 puis un an plus tard, pour les équipes Rayons X. L'unité est répartie sur quatre étages non reliés, nécessitant le passage par les parties communes et de badger-débadger. Des escaliers existent entre les différents niveaux mais ils ne peuvent être utilisés que pour l'évacuation incendie. Deux monte-charges et deux ascenseurs, situés dans la partie commune sont à la disposition des personnels.

Malgré des discussions en amont, des problèmes sur les installations techniques ont été rencontrés dès le début et perdurent pour certains.

- Sorbonnes en foisonnement de 50 %, 418 sorbonnes en tout pour environ 250 utilisateurs. Aucune consigne n'a été affichée par Bouygues sur le mode de fonctionnement des sorbonnes (mode manuel et foisonnement), certaines sorbonnes sont dysfonctionnelles et plusieurs armoires ventilées sont non connectées au réseau d'extraction.
- Réseau gaz non fonctionnel (CO<sub>2</sub>, Ar, N<sub>2</sub>, O<sub>2</sub>, He, H<sub>2</sub>) pendant six mois après l'installation dans les locaux. Ce problème a nécessité l'utilisation de bouteilles de gaz dans les locaux (problème de gestion des bouteilles, coût non prévu). Depuis l'activation des réseaux de gaz, des fuites ont été observées et elles ont été imputées à l'ensemble des usagers du bâtiment car les compteurs ne sont pas opérationnels. De plus, en cas de rupture de l'approvisionnement en gaz, ce sont toutes les expériences qui sont impactées. Lors de la visite, des agents ont signalé des problèmes au niveau de vannes fuyardes mais aucune remontée d'information n'avait été effectuée auprès de l'UFR Pharma en charge de ce bâtiment.
- Inondations : lors des premiers mois d'installation de l'ICMMO, deux inondations ont perturbé le fonctionnement des expériences et ont généré des dégâts. Le montant des pertes de matériel s'élève à plusieurs centaines de k€.
- Réseau électrique : réseau instable lié à un déverminage toujours en cours et aux travaux autour du bâtiment. Il existe deux réseaux secours, l'un avec des prises rouges (sur onduleurs) et l'autre avec des prises vertes. Le passage en secours avec le démarrage du groupe électrogène génère des pics électriques qui peuvent endommager les équipements. À ce jour, l'unité enregistre plus de 10 000 € de matériel endommagé non remboursé.
- Eau de refroidissement : ce circuit permet de refroidir certains équipements expérimentaux mais rencontre les problèmes suivants : qualité de l'eau (particules et conductivité), de débit et de température. Ce problème d'eau de refroidissement a retardé l'arrivée de l'équipe du pôle RX. Plus de la moitié de leurs équipements n'est toujours pas raccordable sous peine de dommages.
- Climatisation : des locaux sont trop chauds avec des taux d'humidité inadaptés (70 à 80 %, dans certaines salles d'expérimentation et 25 % dans certains bureaux).
- Stockage intermédiaire et transport des produits chimiques : des zones de stockage intermédiaire dans les étages sont mal réparties. Le transport des produits neufs, usagés et en cours est effectué par les parties communes (monte-charges et circulation).

D'un point de vue organisationnel, il reste des difficultés :

Les salles de réunion communes à toutes les unités et l'enseignement avec un système de réservation qui ne permet pas d'avoir une vision des disponibilités. La réponse peut prendre jusqu'à quelques jours ce qui complique l'organisation.

Les espaces de restauration/pot au sein du bâtiment sont dans les parties communes (circulation), avec 2 à 3 renforcements par étage contenant des frigo, micro-ondes, point d'eau et une table pour 4 ou 6 personnes assises. Les autres tables équipées

de chaises sont au milieu de la circulation principale. Il n'est pas possible de manger dans les bureaux, ni dans les salles de classe/réunion. Il n'y a pas de comité d'utilisateurs pour le bâtiment et d'organigramme fonctionnel pour faciliter les échanges d'information entre l'unité et Henri Moissan.

La direction de l'unité a fait remonter la problématique de ne pas pouvoir avoir accès aux listes des agents paramétrés sur les badges d'accès à son unité du fait de la RGPD. Or, elle doit contrôler les agents pouvant entrer dans les salles de manipulation. Quelques incidents des agents Bouygues pénétrant dans des zones ICMMO sans autorisation ont été remontés lors de la visite.

L'évacuation des produits dans les soutes communes du bâtiment nécessite le passage par les circulations communes, puis les monte-charges, puis normalement par le sous-sol du bâtiment sur un chemin protégé au travers du parking.

Dans les points positifs, il est à noter que les personnels de l'ICMMO sont amenés à se rencontrer plus souvent dans ces nouveaux locaux que dans les anciens locaux de la vallée.

## **Echanges avec les agents de l'unité :**

### **Procédure pour les interventions d'urgence**

Les agents ont fait remonter différentes problématiques :

- Les agents SIAAP peuvent mettre jusqu'à 15 minutes pour intervenir du fait que le bâtiment est très grand
- Il n'y a pas de téléphones d'urgence qui ont été installés dans les couloirs pour appeler le PC Sécurité. Toutes les salles de manipulation n'ont pas été équipées au préalable de téléphone fixe. Pour appeler les secours, les agents utilisent leurs téléphones portables personnels. De plus, il a été identifié des zones blanches au niveau de ce bâtiment qui peut impacter ces appels téléphoniques. Des interphones directement reliés au PC sécurité ont été installés au niveau des EAS (Espace d'Attente Sécurisé). [Une solution pourrait être de déployer cette installation technique dans les couloirs de circulation pour remplacer les téléphones d'urgence.](#)
- Le système d'alarme d'évacuation incendie n'est pas audible dans toutes les pièces. Les pièces insonorisées ne sont pas équipées de flash lumineux.
- Les douches de sécurité n'ont pas été équipés de système d'évacuation (siphons). Du coup, il y a un risque de déversement de l'eau en cas d'utilisation de celle-ci (15 minutes sous une douche de sécurité en cas d'accident).
- Les lave-œils n'ont pas été installés systématiquement sur ces douches de sécurité dans les couloirs. Les agents n'ont pas d'informations sur la vérification de ces équipements.

### **Problème sur approvisionnement et stockage bouteilles de gaz**

Lors de l'entretien, les agents nous ont fait remonter les problèmes de livraison des bouteilles de gaz avec les prestataires car ceux-ci n'informaient pas les unités de leur livraison. Les agents se tiennent au courant mutuellement par le biais de messages internes via leurs téléphones personnels. Ils ont également rappelé les problèmes de stockage de bouteilles de gaz en nombre important dans les salles de manipulation du fait des problématiques sur les réseaux de gaz à la livraison du bâtiment.

### **Problème d'odeurs dans des bureaux**

Certains agents nous ont fait part de problèmes d'odeurs au niveau de certains bureaux et notamment à proximité du souterrain et du local de broyeur de litières. Des signalements ont été reportés sur le RSST de l'unité en octobre 2023.

- ⇒ Ces problèmes d'odeurs ont été remontés lors de la F3SCT de l'UFR de pharmacie en novembre 2023. Des mesures ont été réalisées par la société IGIENAIR en décembre 2023 dans la zone logistique à proximité des locaux de déchets biologiques (DASRI) et broyeur de litières. Les résultats ont été présentés en avril 2024 en F3SCT de l'UFR de Pharmacie. Des travaux ont été réalisés pour rallonger les systèmes d'extraction au-dessus du broyeur de litières.
- ⇒ Nouvelles alertes en Oct/Nov 2024 à la suite de la visite pour des bureaux à l'étage => de nouvelles mesures vont être réalisées.

## Restauration

La restauration collective est possible au CROUS dans le bâtiment HM3 (5 minutes) et au CESFO du plateau (15 minutes).

Le CROUS est accessible par tous avec la carte Izzly mais ne propose pas toujours des repas de qualité. Toutefois il est accessible par les circulations du bâtiment.

Le CESFO du plateau n'a pas été identifié comme accessible dès l'emménagement par les agents. La procédure d'accès ne semble pas connue de l'ensemble des personnels.

Les modifications d'habitudes liées à la Covid-19 et aux nouveaux locaux Henri Moissan conduisent un grand nombre de personnes à apporter leur repas qui est consommé dans les espaces de restauration/pot au sein du bâtiment (dans les circulations principales et les renforcements par étage). Les agents s'interrogent sur la proximité des activités de recherche (accès aux locaux, transports de matière/déchet chimique) et ces espaces de restauration.

Les agents souhaiteraient transformer un bureau en espace de convivialité (espace café) mais cela doit être validé par l'UFR de Pharmacie.

## Travail isolé / Concurrences entre agents

Au sein d'HM, il y a 1 seule personne qui gère les badges d'accès. Les autorisations d'accès sont sous la responsabilité des directeurs d'unité qui fournissent une liste des agents autorisés. A l'emménagement, les badges ont été paramétrés uniquement sur les heures ouvrables. Du fait de la multiplication des demandes, UFR Pharma a mis en place des badges H24. A charge aux directeurs d'unité de mettre en place une organisation pour gérer le travail isolé. Lors de notre échange, des agents nous ont indiqué que les badges H24 étaient normalement interdits pour les M2 mais autorisés pour les doctorants / post-docs. Toutefois, certaines équipes admettent qu'une concurrence se soit installée entre doctorants / post-docs. Certains subissent des pressions de leurs encadrants et d'autres de la part du collectif lui-même.

## Sur-investissements de certains agents

Lors de l'entretien, des agents ont fait remonter le manque d'effectif au niveau de pôle administratif et de la logistique.

Il a été fait état de plus de 5 000 actes administratifs pour exécuter le budget de l'unité et la suppression du poste de magasinier.

La perte des ressources pérennes pour le pôle administratif et son remplacement par des contrats à durée déterminée de 3 à 6 mois (par des catégories C pour UPSaclay) engendre une charge de travail plus importante (formation, encadrement...) pour les agents en poste. Un burn out est à craindre pour ce service.

De plus, la suppression du poste de magasinier a engendré un redéploiement de ces actions sur plusieurs agents dont des personnes de recherche pour la gestion des stocks et sur des personnes de l'administration pour le passage des commandes auprès des 8 fournisseurs.

## Echanges avec la Direction en fin de visite

Il y a un ressenti de surinvestissement qui est corrélé à l'arrivée dans le nouveau bâtiment depuis 2022.

Au jour de la visite de la F4SCT du CNRS DR4, tous les fluides et services du bâtiment ne sont pas fonctionnels ou certains sont dysfonctionnels, en particulier ceux liés à l'eau de refroidissement des installations (incompatible avec les équipements) et les sorbonnes (partiellement dysfonctionnelles). Le déménagement a permis une amélioration des locaux de travail (bureaux, gestions des déchets) et des échanges entre les personnels. Malheureusement ceci s'est aussi fait au détriment du sentiment de sécurité par rapport aux installations (surtout les sorbonnes, gaz, ...) et une perte du moment d'échange lors des repas (CROUS vs CESFO).

L'articulation avec le constructeur et propriétaire du bâtiment (Bouygues) se fait dans le cadre d'un projet partenariat public-privé pour lequel Bouygues perçoit un loyer, en coopération avec le service du patrimoine de l'université, qui n'est pas sans causer de multiples problèmes. De plus, la double affiliation UFR Sciences (thématique) et UFR Pharma (hébergeur) rend les choses complexes car les acteurs ne sont pas toujours identifiés, soit inexistantes (poste non pourvu) soit changeants (turnover des responsables).

La gestion des accès badgés semble particulièrement incohérente avec la classification en zone à régime restrictif (ZRR) de l'unité.

La direction et les services administratifs sont en forte surcharge de travail liée, en partie, à une perte de personnel non remplacé (départ à la retraite) ou supprimé (soutien logistique de l'université). La charge de travail est reportée sur d'autres agents qui se retrouvent eux-mêmes en souffrance.

L'activité scientifique est maintenue au prix du sur-engagement de certains, avec une insatisfaction du travail réalisé principalement dans l'urgence. Il y a un travail de réflexion à faire sur le collectif de travail afin de déterminer la nécessité du travail hors horaires de travail standard, en particulier le soir et le week-end.

Il est à noter le travail de qualité et très important réalisé par l'unité sur l'appropriation des lieux et la documentation pour l'hygiène et la sécurité (affichage, registres : RSST, DUERP, déclarations...).

## Visites des locaux

### **Pièce 0452 : local DASRI**

Dans ce local, il y a un appareil de broyage des litières. Un système d'extraction à cet appareil a été mis en place au droit de cet appareil afin de diminuer les nuisances olfactives qui avaient été identifiées par de nombreux agents. Ce point avait été identifié dans la F3SCT de l'UFR de Pharmacie avec la mise en œuvre de ces travaux correctifs.

### **Pièce 0453 : système de récupération d'hélium (boudruche) / local azote**

La consigne de sécurité est bien affichée dans ce local avec de la détection d'anoxie.

### **Pièce 0459 : pièce de stockage de produits chimiques ICMMO**

Il a été vérifié lors de la visite la présence d'un téléphone fonctionnel dans la pièce.

Les armoires de stockage sont équipées d'un système d'extraction.

Il manque des affichages de sécurité

### **Pièce 0465 : pièce de stockage des déchets chimiques**

Les affichages sécurité sont bien réalisés. Les étiquettes pour les déchets chimiques sont à disposition des agents ainsi que l'affiche sur la gestion des déchets dangereux réalisée en coordination avec le prestataire TRIADIS.

Une rallonge électrique est placée à proximité d'un point d'eau (douche de sécurité) => [rallonge électrique à déplacer](#).

### **Pièce 0463 : pièce RMN ICMMO, BIOCIS, RPE, SQUID**

Présence d'azote liquide et d'hélium.

Des détecteurs d'anoxie sont présents dans cette pièce. La limite des 5 Gauss est bien matérialisée pour la prévention du risque lié au champ magnétique. L'affichage de sécurité a été mis en place sur les portes d'accès. Une estrade en bois a été fabriquée pour permettre la recharge en azote et hélium liquide. Lors de la visite, une chaise en bois était également utilisée. => [des équipements de protection contre le risque de chute doivent être installés sur les estrades mises en place pour accéder aux équipements RMN. La chaise en bois ne devra plus être utilisée pour éviter le risque de chute.](#)

Les armoires ventilées pour les bouteilles de gaz semblent inadaptées au besoin :

- détendeur inadapté nécessitant la pose d'un second détendeur ne permettant plus la fermeture de la porte (local RMN),



### **Pièces 0223 / 0224 : pièces de manipulation de diode laser**

Un oculus a été mis en place sur la porte d'accès à cette salle de manipulation alors qu'il y a des alignements de la diode laser qui peuvent être réalisés (risque de réflexion) => [Mettre en place une protection sur cet oculus ou faire changer la porte par une porte sans oculus \(tel que demandé dans le programme de construction du bâtiment\)](#)

Absence de détection anoxie dans cette pièce => [vérifier la nécessité d'équiper cette pièce en faisant le calcul \(volume gaz / volume pièce\)](#)

### **Pièce 1301 : Laboratoire de confinement pour des manipulations de produits biologiques**

L'unité est en attente de la dépose du dossier d'agrément des locaux pour démarrer ses manipulations dans cette pièce.

Cette pièce est équipée d'un PSM (Poste de Sécurité Microbiologique) et d'un système d'interlock qui empêche l'ouverture des portes de la salle sans fermeture de la porte de sas d'accès. Les équipements semblent être conformes à la réglementation pour la manipulation de produits biologiques.

### **Pièce 1230 : salle de chimie**

Présence d'un poste de distillation à côté de 2 sorbonnes

### **Pièce 1350 : pièce de stockage de produits chimiques**

Dans la pièce d'accès (sas), une rallonge électrique a été placée dans le lave-main présent. => à évacuer

Il n'y a pas d'affichage des risques (inflammables, toxiques, corrosifs...) sur les étagères. Les produits ne sont pas tous rangés par risque. De plus, des produits sont stockés à une hauteur de plus de 2m. Il est fortement recommandé de limiter, autant que possible, le stockage de produits dangereux au-dessus d'1m60. Cela, afin de prévenir le risque de chute ou de renversement de produits dangereux sur l'utilisateur.

### **Pièce 3423 : pièce ATEX**

Pièce qui n'est pas en fonctionnement

Les armoires ventilées pour les bouteilles de gaz semblent inadaptées au besoin :

- battant de l'armoire dont l'ouverture est bloquée par les coups de point de sécurité (local H2).



### **Pièce 3229 : pièce de manipulation chimie**

2 sorbonnes présentes et 1 hotte pour la manipulation de produits toxique qui n'est pas connectée. Présence de 2 armoires de stockage de produits chimiques qui ne sont également pas connectées

Cette pièce n'est pas équipée de détection incendie.

## Préconisations

<b>Organisation de l'unité ICMMO dans le bâtiment Henri Moissan</b>					
N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
<b>1. Problèmes liés à l'organisation du bâtiment HM</b>					
<b>1.01</b>	Contrôle d'accès	Pas de contrôle d'accès, ni de visibilité de la distribution des badges (cf : problème avec les interventions Bouygues et ses sous-traitants).	<p>L'ICMMO est classé en Zone à Régime Restrictif (ZRR). La direction de l'unité doit pouvoir connaître l'identité des personnes autorisées à accéder aux locaux, voir bloquer en absence d'accompagnement. Il est préconisé que des accès soient différenciés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stagiaire jusqu'en master</li> <li>- CDD, doctorants / post-doctorants</li> <li>- Titulaires et CDI</li> <li>- Intervenants extérieurs...</li> </ul> <p>Pour certains locaux soumis à habilitation (laboratoire L2, laser, RX...), il est recommandé que le profil d'accès évolue en fonction de l'habilitation à travailler selon les risques d'exposition au travail.</p>	DU et UFR Pharma (Hébergeur)	<b>2025</b>
<b>1.02</b>	Réservation salles / amphi	Pas de visibilité sur les parties communes (réservation de salles ou d'amphi).	La procédure de réservation des ressources communes du bâtiment, dont les salles de réunion, doit permettre aux unités hébergées de visualiser les disponibilités tout en préservant l'équilibre entre les unités. Il est important que la personne qui réserve puisse être connue et contactée en cas de médiation.	UFR Pharma	<b>2025</b>
<b>1.03</b>	Salle de réunion	Pas de de salle de réunion pour les équipes.	Demande à l'UFR Pharma de transformer certains bureaux en petite salle de réunion avec équipement visio et extraction suffisante.	DU	<b>2025</b>

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
1.04	Comité utilisateurs	Pas de comité d'utilisateurs du bâtiment.	Il est préconisé pour la partie recherche du bâtiment Henri Moissan, la mise en place d'un « comité utilisateurs » qui permettent de formuler les retours des usagers et centraliser les demandes des différentes unités. Il serait préférable que cette instance puisse émettre des procès-verbaux.	UFR Pharma, unités de recherche Henri Moissan	2025
1.05	Organigramme fonctionnel du bâtiment	<p>L'articulation avec le propriétaire du bâtiment, Bouygues, le service du patrimoine de l'université Paris-Saclay ainsi que la double affiliation UFR Sciences (thématique) et UFR Pharma (hébergeur) est complexe car les acteurs ne sont pas toujours identifiés, soit inexistants (postes non pourvus) soit changeants (turnover des responsables).</p> <p>Ce flou ne permet pas un suivi serein des équipements sensibles de l'unité qui ont été parfois détériorés suite à des installations non adaptées (eau de refroidissement) ou une méconnaissance des équipements de sécurité et de leur limite (utilisation sorbonne).</p>	<p>Il est urgent que l'hébergeur et le gestionnaire mettent en place un organigramme fonctionnel pour le bâtiment. Il est important que les postes affectés soient pourvus et que les procédures permettent une continuité de traitement/suivi des dossiers.</p> <p>Une vigilance est à apporter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi des actions non résolues dans le cadre de la garantie de parfait achèvement,</li> <li>- Le suivi des malfaçons dans le cadre de la garantie décennale,</li> <li>- Le suivi des demandes de prestation de réparation / modification (les conditions doivent être explicites et connues des unités).</li> </ul> <p>La mise en place de système de sécurité collectif doit être documentée et l'information sur leur bon usage doit être clair et traçable. Le cas des sorbottes de chimie est particulièrement critique.</p> <p>Les coupures sur les réseaux fluides (électriques, gaz, eau, ventilation, air comprimé...) doivent être planifiées avec un délai de prévenance suffisant</p>	UFR Pharma (Hébergeur), DAPI, Bouygues (gestionnaire)	2024 / 2025

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
1.06	Appel d'urgence	<p>Le bâtiment, par sa structure et ses dimensions, présente des zones blanches pour la réception des téléphones portables utilisés pour les déplacements dans le bâtiment.</p> <p>Pour passer des appels téléphoniques il est prévu que tout passe par téléphonie sur IP. Actuellement se sont les ordinateurs de travail qui permettent les appels avec une sonnerie faible et la nécessité d'être connecté. Il existe quelques postes téléphoniques dans les « avenues » où à l'entrée de la réserve générale des produits chimiques</p>  <p>mais rien à proximité des expériences. On trouve parfois des interphones pour déclencher un appel d'urgence dans les EAS (Espace d'Attente Sécurisé)</p> 	<p>Il est préconisé que toutes les salles d'expérimentation présentant un danger soient équipées dans le local ou à l'entrée du local d'un poste pour les appels d'urgence. La téléphonie doit être sécurisée afin d'assurer une continuité de service même en cas de défaut du réseau informatique ou panne électrique.</p> <p>Des interphones directement reliés au PC sécurité ont été installés au niveau des EAS (Espace d'Attente Sécurisé). Une solution pourrait être de déployer cette installation technique dans les couloirs de circulation pour remplacer les téléphones d'urgence.</p>	UFR Pharma (Hébergeur) / DAPI / Bouygues (gestionnaire)	2025

## 2. Problèmes liés à l'infrastructure

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
2.01	Sorbonnes (foisonnement et schéma aéraulique)	<p>Le cahier des charges puis sa déclinaison dans l'étude de réalisation (CCTP puis EXE) validés prévoyaient un foisonnement à 50 % des sorbonnes, information qui n'a été mise à la connaissance de tous qu'au début de cette année 2024.</p> <p>D'autre part, les plans du dossier d'exécution (DOE) n'ont pas été communiqués à l'unité pour connaître le raccordement des extractions.</p> <p>Les plans des aérauliques des sorbonnes et armoires ventilées ne sont pas connus de l'unité et sont une source potentielle d'accidents graves en cas de mélange d'effluents incompatibles inter locaux ICMMO, voire entre les produits des différentes unités.</p>	Il est important de vérifier que le dossier d'exécution (DOE) a bien été transmis à l'université hôte et que les parties sur les systèmes de sécurité collectif soient transmises à l'Unité.	UFR Pharma (Hébergeur) et Bouygues (gestionnaire)	2024 / 2025
2.02	Sorbonnes (mode de fonctionnement)	<p>Le mode « manuel » a été transmis par Bouygues à quelques « personnes » mais il est impossible d'identifier ces personnes. Le comité de visite fait le constat de différentes compréhensions du mode « manuel » en fonction des personnels.</p> 	Une information claire, fiable et traçable doit être communiquée sur le fonctionnement des éléments de protection collective.	UFR Pharma (Hébergeur) et Bouygues (gestionnaire)	2024
2.03	Défaut de conformité ou de raccordement (sorbonnes et armoires ventilées)	Lors de la vérification périodique des sorbonnes de 2023, plusieurs sorbonnes et armoires ventilées sont considérées comme non conformes (absence de connexion ou défaut de débit).	Les travaux correctifs doivent être mis en œuvre rapidement.	UFR Pharma (Hébergeur) et Bouygues (gestionnaire)	2024

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
2.04	Stockage de bouteilles de gaz dans les salles de manipulation	Lors de l'installation et puis pendant environ 6 mois, les équipements ont fonctionné sur des bouteilles de gaz haute pression avant la mise en fonctionnement des réseaux de gaz du bâtiment qui limite le nombre de bouteille sous pression dans les locaux expérimentaux. Depuis ce fonctionnement collectif, il a été constaté une consommation plus élevée des gaz avec des ruptures d'alimentation de certaines installations expérimentales. Des usagers ont fait part de problèmes de fuites sur des vannes qui étaient inconnus de l'UFR Pharma.	Il est préconisé de travailler sur l'articulation entre les usagers, l'hébergeur et le gestionnaire pour faciliter la remontée des anomalies. (cf. préconisation 1.06)	UFR Pharma (Hébergeur) / DAPI / Bouygues (gestionnaire)	2025
			Supprimer les bouteilles de gaz dans les salles de manipulation qui ne sont plus utiles	DU	2024 / 2025
2.05	Réseau gaz	Le système de supervision de distribution des gaz semble partiellement inopérant / défaillant (cf. photo). 	Il est recommandé d'étudier la faisabilité d'installation de vanne de coupure sectorielle sur le réseau en fonction des locaux et de la criticité des expériences.	UFR Pharma / DAPI / Bouygues	2025
			Pour le réseau d'hydrogène (H2), il est important de limiter les volumes. Si la consommation des expériences et la pureté le permettent, envisager des générateurs d'H2 en lieu et place des bouteilles.	DU	2025
			Faire réaliser un audit sur les réseaux de gaz	Bouygues / UFR Pharma / DAPI	2025



N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
2.06	Armoires ventilées pour bouteilles de gaz	<p>Les armoires ventilées pour les bouteilles de gaz semblent inadaptées au besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détendeur inadapté nécessitant la pose d'un second détendeur ne permettant plus la fermeture de la porte (local RMN),</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- battant de l'armoire dont l'ouverture est bloquée par les coups de point de sécurité (local H2).</li> </ul> 	Il est préconisé que l'hébergeur et le gestionnaire du bâtiment déplacent les éléments des organes de sécurité pour permettre leur utilisation et mettent à jour le dossier de réalisation, si nécessaire (DOE).	UFR Pharma et Bouygues	2024 / 2025

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
2.07	Zone de stockage extérieure de bouteilles de gaz	<p>La zone de stockage des bouteilles de gaz usagées est potentiellement sous-dimensionnée et son utilisation mal connue des personnels (cf. photo bouteille B50 mélange 5 % H<sub>2</sub>/Ar sur râtelier pour B20).</p> 	Il est préconisé de vérifier la bonne hauteur de fixation des râteliers, le nombre d'emplacement et la bonne compréhension des consignes des zones de stockage.	UFR Pharma et DU	2024 / 2025
2.08	Eau de refroidissement	<p>Problème de qualité de l'eau (particules et ohmique), de débit et de température. Des équipements scientifiques n'ont toujours pas été raccordés depuis fin 2022, en particulier plusieurs générateurs à rayons X du pôle RX car les premiers essais ont généré des dommages.</p>	<p>Il est préconisé de vérifier la cohérence du DOE par rapport à l'installation de la centrale de traitement d'eau et de s'assurer du bon fonctionnement. Il pourrait être judicieux de faire réaliser un audit de l'eau et de comparer aux attentes du CCTP puis dossier EXE.</p> <p>Une solution compensatoire de l'absence de ce service, si l'encombrement et le bruit le permettent, pourrait être l'installation d'un échangeur thermique eau-eau entre les équipements et le circuit de refroidissement défaillant.</p>	DAPI	2025

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
2.09	Climatisation et ventilation mécanique des locaux	Il a été remonté que plusieurs locaux, principalement les bureaux/annexes techniques, sont trop chauds avec des taux d'humidité inadaptés pour les équipements électriques ou électroniques.	Il est préconisé de revoir avec le gestionnaire du bâtiment Bouygues la cohérence avec le DOE	DAPI	2025
2.10	Problème d'odeurs dans des bureaux (reprise des systèmes d'extraction)	Il a aussi été remonté dans le registre santé et sécurité au travail des problèmes de forte odeur liée à l'activité des animaleries des autres laboratoires hébergés dans le bâtiment mais également des odeurs dans des bureaux	Faire des mesures dans les bureaux impactés en vérifiant l'absence d'une reprise de l'air sortant dans l'air entrant des CTA bureaux	UFR Pharma	2024
2.11	Stockages intermédiaires de produits chimiques	Des zones de stockage intermédiaire dans les étages sont inadaptées (mal réparties).	Revoir la répartition.	DU et cellule H&S	2025
2.12	Transport de produits chimiques	Le transport des produits neufs, usagers et en cours d'utilisation est effectué dans les parties communes dans les « avenues » et dans les monte-charges.	Il est préconisé de faire un rappel sur les consignes de transport de produits dangereux (produits neufs, gaz, déchets...) comme par exemple le fait de ne pas monter dans les ascenseurs ou monte-charges avec des produits	DU, UFR Pharma	2024 / 2025
2.13	Accès au local « déchets chimiques » dans le souterrain	<p>Les chemins de roulement sont détériorés par les passages intensifs, en particulier dans la zone de gestion des déchets et des gaz. La barre de seuil devant le magasin des déchets chimiques est endommagée ce qui peut être un risque de chute de personnes</p> 	Cette barre de seuil et la partie en béton doivent être reprises pour éviter tout accident avec une solution durable (choix du matériau à étudier au préalable)	UFR Pharma / DAPI / Bouygues	2024 / 2025

### 3. Problèmes liés à l'organisation de la sécurité

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
3.01	Douche de sécurité dans les circulations	<p>Lors de la visite, il a été constaté que l'implantation des douches de sécurité présente un risque de choc à la tête pour les usagers en raison de la position basse de la poignée de déclenchement.</p> 	<p>Il est préconisé de faire le recensement de toutes les douches qui posent problème et de modifier la poignée (côté mur et non côté circulation).</p> <p>Il serait intéressant de voir la possibilité d'installer des douches portatives car les douches installées ne disposent pas d'évacuation EU.</p>	<p>AP ICMMO</p> <p>UFR Pharma / ICMMO</p>	<p>2024 / 2025</p> <p>2025</p>
3.02	Système de sur-extraction / Alarme « gaz »	<p>Dans la salle 1305 de stockage de proximité de produits chimiques, suite au test du bouton du système de sur-extraction d'air, celui-ci a déclenché l'alarme « gaz ». L'alarme s'est arrêtée avec la permutation sur l'extraction normale (10 secondes). Aucun membre du PC sécurité n'est venu dans les minutes qui ont suivi.</p> <p>Le comité de visite F4SCT CNRS DR4 était dans l'incapacité de distinguer l'alarme « incendie » de l'alarme « gaz » sans l'explication des membres de l'ICMMO et du service H&amp;S Henri Moissan.</p>	<p>Il est préconisé de vérifier tous les locaux équipés du système de sur-extraction d'air du bâtiment pour vérifier le bon comportement de ce dernier.</p> <p>Il est préconisé de doubler l'alarme sonore « gaz » par un système lumineux, type gyrophare, dans la salle et le sas, avec une signalisation précisant que ceci est une alarme gaz et non incendie.</p> <p>Vérifier si l'alarme « gaz » est remontée au PC sécurité.</p>	<p>AP ICMMO</p> <p>UFR Pharma / ICMMO / DAPI</p> <p>UFR Pharma / AP ICMMO</p>	<p>2024 / 2025</p> <p>2025</p> <p>2024 / 2025</p>

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
3.03	Signal danger/évacuation	L'alarme incendie et l'alerte gaz ne sont pas audibles dans tous les locaux, d'autant plus dans les salles insonorisées. Il n'existe pas de système de flash pour la reprise des signaux d'alarme.	Vérifier l'audibilité des alarmes	AP ICMMO	2024
			Dans certains cas, procéder à l'installation de flash lumineux	UFR Pharma / DAPI / Bouygues	2025
3.04	RSST	Le registre santé et sécurité au travail de l'ICMMO était en version papier jusqu'en 2023 avec une activité recensant les incidents et les solutions mises en œuvre. Depuis 2024, l'ICMMO est unité de test pour le registre dématérialisé. Ce registre est difficilement extractible dans un format détaillé et la version en ligne n'est pas consultable par les représentants du personnel de la F4SCT du CNRS.	Il est préconisé que l'outil soit rapidement mis à jour pour permettre aux représentants du personnel de la F4SCT du CNRS DR4 de consulter l'outil pour toutes les unités mixtes avec l'université.	Université Paris-Saclay	2024 / 2025
		Suite au piratage des serveurs de la direction des services informatiques de l'université Paris-Saclay ce 11 août 2024, le service de dématérialisation du registre est potentiellement inaccessible.	Il est fortement recommandé que toutes les entrées et les réponses soient imprimées et conservées sous forme papier.	ICMMO	2024
3.05	CLSSCT	La taille et l'organisation de l'hygiène et sécurité de l'ICMMO permettraient la mise en place d'un comité local en santé, sécurité et conditions de travail (CLSSCT). Ceci permettrait une meilleure compréhension des actions H&S mises en place et favoriserait la remontée des problèmes vers les tutelles.	Création d'un CLSSCT pour l'ICMMO, avec du personnel élu ou nommé. Mise en place d'un calendrier de réunions avec compte-rendu qui seront à remonter aux F3SCT/F4SCT des tutelles.	ICMMO	2025

## 4. Risques liés à l'activité

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
4.01	Utilisation des sorbonnes	Les sorbonnes sont équipées d'un système de fermeture automatique qui ne détecte pas toujours ce qui est juste sous la vitre. Les manipulateurs les mettent en mode manuel mais cela dégrade le matériel (sorbonne)	Vérification des sorbonnes (entre autres cellules de détection).  Former les utilisateurs à la manipulation des sorbonnes	AP/ BOUYGUES	2024 / 2025
4.02	Exposition aux émanations des déchets de litières	Au rez-de-chaussée, dans les locaux communs, il y a un local dédié au traitement des déchets animaliers.  Lors de la visite il n'y avait pas d'odeur, l'incinération ayant eu lieu la veille. Mais ce local est suspecté de refouler dans les locaux adjacents (dont le local azote liquide et recyclage hélium).	Il est préconisé de vérifier le bon fonctionnement des registres et des extracteurs de ce local.  Il est préconisé de réaliser une analyse de la cascade de pression des locaux adjacents en veillant à ce que ce local soit toujours en dépression par rapport aux autres (portes fermées).	BOUYGUES  BOUYGUES	2024  2024
4.03	Stockages des produits dangereux dans les soutes	Produits dangereux stockés trop en hauteur avec un risque de chute ou de renversement sur l'utilisateur.	Stocker ce type de produit en dessous d'1,60 m.	AP / DU	2024 / 2025
4.04	Stockage intermédiaire local 1305 – sas	Le sas est encombré par les bidons et les seaux pour produits usagés. Il ne permet pas l'accès aux éléments de sécurité (lave œil et déversoir), ni l'ouverture complète de la porte de la zone de stockage.	Il est préconisé de revoir l'aménagement de ce local avec des étagères et/ou éléments fixés en hauteur.	AP/DU	2024 / 2025

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
4.05	Stockage intermédiaire local 1305 - salle	<p>Dans la salle 1305 de stockage de proximité de produits chimiques, de nombreuses étagères d'une hauteur supérieure à 2 m, avec au minimum 2 étagères à plus 1,6 m.</p> <p>Il n'y a pas d'affichage des risques (inflammables, toxiques, corrosifs...) sur les étagères. Les produits ne sont pas tous rangés par risque.</p> 	<p>Il est préconisé de stocker les contenants de produits chimiques en dessous d'1,60 m de hauteur.</p> <p>Réaliser l'affichage de risque sur les étagères et revoir le rangement par nature de risque</p>	<p>DU / AP</p> <p>DU / AP</p>	<p>2024 / 2025</p> <p>2025</p>
4.06	Impression 3D	L'ICMMO utilise des procédés d'impression 3D. Il a été vu une imprimante à résine dans le local 3 229	Il est préconisé de vérifier que les imprimantes 3D soient dans des locaux ventilés (pas dans des bureaux), idéalement sous sorbonne en fonction de la toxicité des consommables utilisés pendant le process.	DU / AP	2024 / 2025
4.07	Risque de chute de hauteur	Une estrade en bois a été fabriquée pour permettre la recharge en azote et hélium liquide. Lors de la visite, une chaise en bois était également utilisée.	Des équipements de protection contre le risque de chute doivent être installés sur les estrades mises en place pour accéder aux équipements RMN. La chaise en bois ne devra plus être utilisée pour éviter le risque de chute.	DU	2024 / 2025
4.08	Champ magnétique	La signalisation dans les locaux RMN est bien réalisée. Il n'a pas été vérifié l'absence de risque dans les locaux supérieurs	Faire des mesures avec le gaussmètre dans les locaux supérieurs pour vérifier l'absence de risque et l'annoter dans DUERP	AP	2024 / 2025

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
4.09	Local de collecte des déchets chimiques	<p>Dans le local de collecte des déchets chimiques, on entre dans une circulation/sas donnant sur différentes salles/espaces de stockage.</p>  <p>Tout de suite à gauche, un poste de pesée électrique (non branché) est adjacent à la douche de sécurité. La balance se branche avec une multiprise rallonge en passant le fil électrique par la porte de la salle de collecte pour se brancher sur une prise électrique (230V) qui s'y trouve.</p> 	Il est préconisé d'isoler le poste de pesée électrique et le système de sécurité de la douche de sécurité pour supprimer le risque d'électrocution.	UFR Pharma	2024

## 5. Problèmes sur la diminution des effectifs dans l'unité

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
5.01	Pas de responsable RH	L'absence d'une responsable ressources humaines transfère la charge de travail sur d'autres membres de l'équipe de direction.	Il est préconisé d'affecter un poste rapidement, si ce n'est pas déjà fait mettre le poste dans le DOR.	DU, tutelles	2025
5.02	Suppression du poste de magasinier	Suite au départ à la retraite de l'agent CNRS en charge du magasin des produits chimiques de l'ICMMO, il y a 1 an, l'ensemble de son activité : le suivi du stock, les commandes et l'évacuation des déchets a été partagé entre 3 collègues de l'ICMMO qui réalisent ce travail en plus du leur.	<p>Il est préconisé d'affecter un poste de magasinier dédié aux différentes tâches afférentes et de former la personne aux spécificités d'Henri Moissan et de son interfaçage potentiel avec les différents services d'Henri Moissan et du gestionnaire Bouygues.</p> <p>Dans l'attente de cette affectation, il est important que l'unité revoie le partage de la charge de travail entre tous les membres de l'ICMMO, les tutelles devant accompagner, si nécessaire, par des formations complémentaires. Si ceci n'est pas déjà fait, ajouter ce profil dans le DOR</p>	DU, tutelles	2025

N°	Sous thème	Constat	Préconisation	Responsable d'action	Délai de réalisation
5.03	Équipe service Financier en sous-effectif	<p>Le service doit rédiger, exécuter et suivre de nombreux actes financiers et contrats importants.</p> <p>L'organigramme présente ce service avec 5 personnes à temps plein. Or le service ne dispose actuellement que de 3 personnes dont 2 en temps partiel (départs à la retraite non remplacés). Le complément est assuré par des CDD de 6 mois ce qui engendre une charge de travail plus importante (formation, encadrement...) pour les agents en poste.</p>	<p>Il est préconisé de revoir l'organisation du service et le partage des tâches au sein de l'unité en travaillant sur la cohésion et les priorités de l'unité. Ceci pourrait, par exemple, se traduire par la gestion de moins de projets en cas de déficit d'équivalent temps plein.</p>	DU, tutelles	2025
5.04	Absence de correspondant technique bâtiment (CTB) au sein de l'ICMMO	<p>Suite au déménagement de l'unité dans HM, les travaux de maintenance devaient être réalisés par le gestionnaire Bouygues.</p> <p>Or, comme vu précédemment, l'articulation avec Bouygues et les services Henri Moissan n'est pas au point (demande de travaux en attente depuis plus de 6 mois) faute d'absence d'organigramme fonctionnel.</p> <p>Un correspondant technique bâtiment (CTB) au sein de l'ICMMO aurait pu soutenir la direction et la cellule hygiène et sécurité lors de la période de garantie de parfait achèvement pour documenter les problèmes rencontrés par les équipes et services de l'ICMMO.</p>	<p>Il faut que l'ICMMO puisse suivre les fiches liées aux réserves ou demandes de GPA identifiées lors de l'emménagement.</p> <p>Identifier 1 CTB au sein de l'ICMMO pour assurer cette mission</p> <p>Il est préconisé de revoir en détail les engagements d'intervention du gestionnaire Bouygues et le cadre associé à l'activité des unités de recherche.</p>	<p>ICMMO</p> <p>Tutelles</p> <p>UFR Pharma / DAPI</p>	<p>2025</p> <p>2025</p> <p>2025</p>